

Chez Siméon, ou le Communal de l'Abbaye

Le village de l'Abbaye, en mal d'espace pour la pâture du troupeau du village, racheta de manière quasiment systématique toutes les terres qui se trouvèrent à vendre dans la région dite Au-dessus de l'Abbaye ou des Chalottets, dans ce dernier cas on disait plus volontiers Là-Haut, ou plus volontiers encore Enhaut.

On rachetait de temps en temps de simples parcelles, mais aussi non les terrains, mais aussi la maison attenante.

Cette politique qui avait probablement son côté positif, en ce sens que les gens de l'Abbaye auraient désormais de la place à revendre pour mettre pâturer leur troupeau, contribuait cependant à la désertification d'une zone que l'on avait cultivée, avec succès semble-t-il, pendant des siècles.

Les achats furent donc nombreux. La plupart des actes sont déposés aux archives de ce village. Néanmoins, comme on le verra ci-dessous, il ne sera pas toujours facile de s'y retrouver parmi tous ces papiers, et même ces plans, soit le cadastre du début du XIXe siècle, et il n'est pas certain que nos déductions soient irréfutables.

Si l'on consulte le registre des bois de construction pour la commune de l'Abbaye, 1780-1851¹, on découvre comme susceptible d'avoir été le propriétaire de la ferme de chez Siméon (Guignard) le citoyen Abram Siméon. Il figure à la page 69 de ce précieux document. Il obtient du bois de construction déjà en 1790, avec 5 poutre de 11 pieds chacun pour sa maison d'Enhaut, et 2 pièces pour sablière dessous et dessus. Le bois a été pris au Chalet Neuf.

En 1791, il obtient le bois pour 6 milliers d'encelles pour sa maison d'Enhaut, à prendre au Bois de bamp.

Mais on découvre aussi que l'homme possède aussi une maison au village même, laquelle il répare de manière très conséquente en 1793.

En 1798 il reçoit du bois pour 6 milliers d'enselles pour les deux maisons. 1 chenos de 40 pieds pour sa maison de La-haut.

Etc...

Retenons donc bien ces prénoms et nom : Abram Siméon Guignard.

Le cadastre de 1812 nous offre de découvrir les bâtiments de deux propriétaires ayant chacun un Siméon dans sa besace :

Domaine le plus à orient, avec ferme :

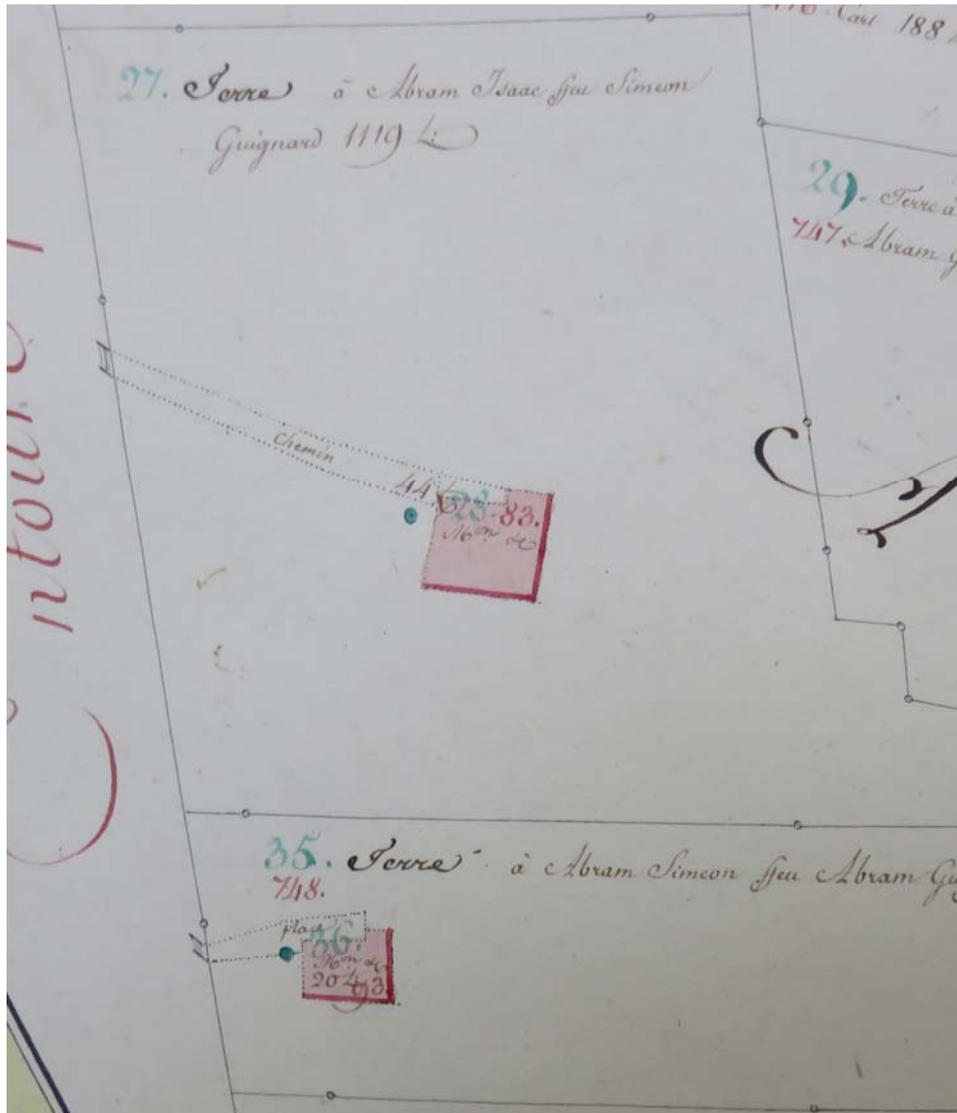
Abram Isaac feu Siméon Guignard.

Domaine le plus à occident, avec ferme :

Abram Siméon feu Abraham Guignard.

Les deux bâtisses ayant chacune un neveu, nous ne pouvons pas vraiment pour l'heure laquelle des deux deviendra chez Siméon.

¹ Archives de la commune de l'Abbaye, KH 105.



Cadastre 1812 de la commune de l'Abbaye, folio 61

Il convient, pour tenter d'y voir plus clair, de consulter d'autres documents, soit les divers recensements en notre connaissance d'une part, et l'enquête sur les maisons de 1837 d'autre part.

Que nous dit le recensement ?

1767 : Jean Felix Guignard – Abram Guignard son fils – Abram Siméon Guignard son fils.

1788 : Abram Siméon Guignard

1794 : Abram Siméon Guignard

1831 : Abram Siméon Guignard – Suzette sa femme

Siméon Guignard – Rose sa femme – Nanette leur fille.

On découvre donc que ces deux couples n'ont guère de reprenneur derrière eux.



Carte cadastrale de 1812, original aux ACV.

Qu'en est-il de l'enquête de 1837 ?

On retrouve ce qui devait être les deux maisons de 1812, soit :

No 93 : Guignard Abram Siméon feu Abram. Au-Dessus de l'Abbaye, une maison, grange et écurie, contenant d'après le toisage opéré 11 $\frac{3}{4}$ toises. Prix de revient 800.- Conservation 4, 'age plus de 50 ans. Valeur locative présumée : o. Prix de vente présumé : o. Juste valeur fr : 300.- Ce bâtiment sert à l'exploitation d'un domaine pour l'hivernage d'une vache ; pour le reste même observation qu'à l'article précédent (soit : ce bâtiment par son isolement & d'un accès difficile depuis le fond de la commune, tout spécialement construit pour l'exploitation d'une petit domaine, étivage 3 vaches et hivernage 2, ne présente

pas une valeur courante bien considérable ; on ne pourrait ni le louer ni le vendre seul).

No 83. Guignard Siméon feu Abram Samuel. Au-dessus de l'Abbaye, une maison, grange et écurie, contenant d'après le mesurage opéré 23 toises. Prix de revient fr. 2300.- Conservation 5, âge plus de 40 ans. Valeur locative présumée o. Prix de vente présumé : o. Juste valeur fr. 900.- Ce bâtiment sert à l'exploitation d'un domaine pour l'hivernage d'environ deux vaches, pour le reste même observation qu'aux deux articles précédents.

Le bâtiment no 83 ayant une valeur nettement supérieure au bâtiment no 93, on peut légitimement comprendre qu'il était d'une meilleure construction. Il serait donc logique qu'il ait subsisté plus longtemps, pour même nous parvenir.

Chez Siméon d'aujourd'hui aurait donc été la propriété de Siméon Guignard feu Abram Samuel.

Nous découvrons un Abram Samuel Guignard dans le dîmier de 1792. Il y est dit fils de feu Jean Jonas, ce dernier cité dans le rolle de 1767.

On l'a vu, en 1831 le couple Siméon et Rose Guignard n'ont qu'une fille. Il se peut que ce fût le seul enfant. Celle-ci, nous la supposons mariée, les deux vieux ne savent plus trop que faire de leurs biens là-haut. Il s'agira en conséquence de vendre. Mais à qui ? Nous n'avons pas de réponse à apporter. Il est possible d'imaginer plusieurs propriétaires se succédant jusqu'à une vente qui put se faire le 24 février 1869. Le vendeur est alors Louis Wolf, domicilié à Vevey. Il cède sa propriété au village pour le prix de 1000.- Elle consiste alors, lieu dit Au-dessus de l'Abbaye, en une maison d'habitation ayant grange, écurie et citerne, et de 7 parcelles de champs.

La raison qui nous pousse à voir ici la maison anciennement de Siméon Guignard feu Abram Samuel, est qu'on loue déjà cette maison désormais dite de feu Siméon Guignard en 1872. Alors Ami Cart est preneur. Et qu'en 1873 Louis Dunand pourra loger à la même bâtisse, tandis qu'avant 1869 aucun acte ne parle de ce bâtiment et que d'autre part il n'est plus tard jamais signalé la démolition de celui-ci comme on le fit malheureusement avec tant d'autres, qu'on va au contraire garder pour le transformer bientôt en un chalet d'alpage qui servira à toute la collectivité de l'Abbaye. Raison pour laquelle on le nomme désormais aussi le Communal.

Donnons quelques renseignements sur celui-ci :

1884 : construction de l'écurie adjacente à la maison de feu Siméon Guignard par Bignens de Vaultion. Conditions d'amodiation de la partie supérieure du communal. Ce pâturage n'ayant pas de désignation proprement dite, il est décidé de le porter sous celle de La Fruitière. Henri Potterat propose 2200.-

1905 : vin pour la montée. 70 à 80 litres de vin blanc au prix approximatif de 40 cts le litre pour offrir aux paysans à la montée sur le communal.

C'est ici le cas de dire qu'on n'abreuve pas rien que le bétail.

1908 : reconstruction d'annexe chez Siméon.

1914 : c'est l'année où les Présidents du C.A. de l'Abbaye meurent comme des mouches !

1937 : achat d'une chaudière pour le communal.

1944 : à proximité du communal il y a la Petite Coche. Le village est intéressé, avec mise du 21 novembre à l'Hôtel de Ville pour le prix de 30 000.- La montagne est finalement échue à Louis Auguste Golay (pierres fines) du Sentier qui débourse 62 000.- pour la propriété, pratiquant à cette occasion une surenchère éhontée. La thune semble donner tous les droits.

1951 : Jean Dépraz de Chailly près de Lausanne est devenu propriétaire de la Petite Coche.

1954 : Petite Coche toujours que l'hoirie de Louis-Auguste Golay – le précédent marché a probablement échoué – propose au village de l'Abbaye qui ne suivra pas, trouvant probablement le prix trop élevé.

Signalons pour finir qu'en 1973, lors de l'établissement du cadastre des alpages par Georges Vagnières, était propriété de la hoirie Guignard Auguste, de Prilly. L'exploitant en était Ernest Freymond d'Agiez.



Chez Siméon, ou communal de l'Abbaye. La partie de droite fut rajoutée en 1884. L'écurie de gauche fut construite en 1908.



Ce bon vieux néveau où l'on peut prendre place, les soirs d'été, pour prendre un verre.

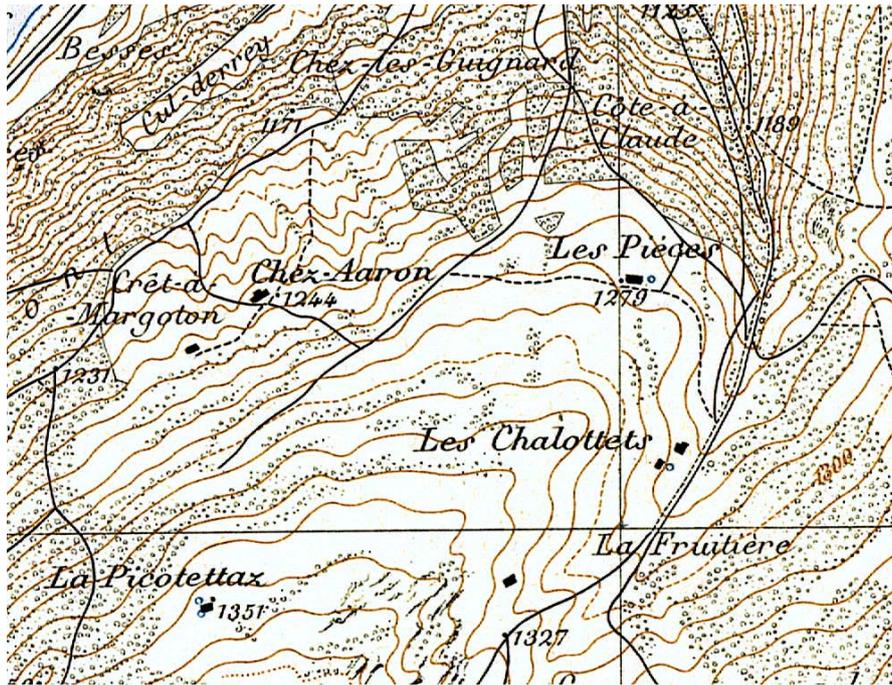


Au fond du néveau, à gauche ainsi que le veut la coutume, la porte d'entrée du corridor. Elle en a vu passer du monde, celle-là. Il suffit de voir l'usure de la pierre mise en guise de palier.



Partie levant ci-dessus, et partie arrière ci-dessous





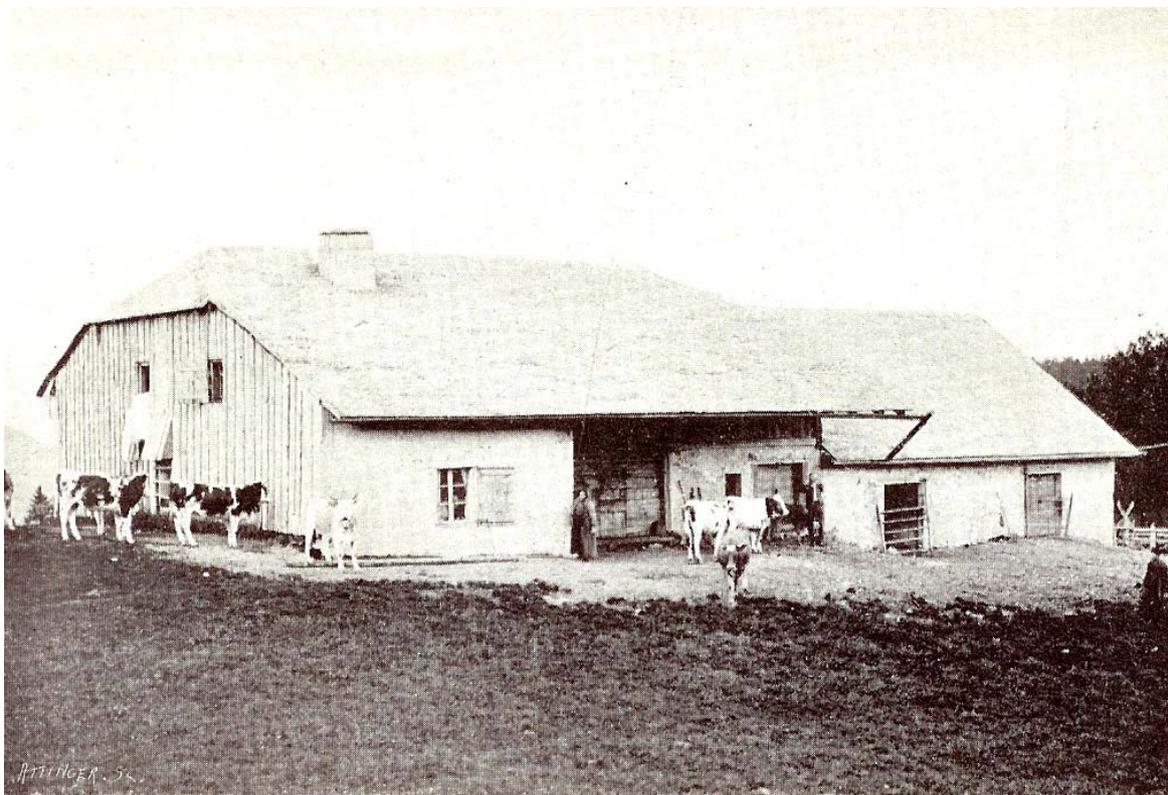
Carte fédérale de 1892. Chez Siméon est à découvrir à proximité du toponyme Les Pièces. On découvrira la situation en 1907 sur la carte de la page suivante. Ci-dessous, Chez Siméon en 2002.



Le berger des vaches quant à lui loge au Communal où les bêtes du village sont attachées et où le berger, avec ses commis éventuels, doit les traire deux fois par jour. Le lait est ensuite descendu à la laiterie avec véhicule, char et cheval. Dans des boilles diverses on suppose. Vu la pente, on n'a pas le droit de remonter sur l'attelage. Photo de 1897. Original collection Henri Berney à l'Abbaye.



Ce berger a aussi un troupeau de chèvres. Sa femme, dite la Filotte, s'en occupe et loge à la maison des pauvres, droit au dessus de la scierie du Milieu. Le berger contemple son bétail qu'il va bientôt rapercher pour le conduire au chalet pour la traite. D'ici le paysage est splendide. Cette vue a donné une carte postale avec une image rigoureusement similaire.
Photo Dombréa 1897



Le communal, où se trouvent les vaches laitières, tandis que le jeune prend place à la Picottettaz, autre maison transformée en chalet, mais cela en des temps de beaucoup plus anciens, à quelque distance d'ici.
Photo Dombréa 1897.

Mais il est grand temps pour quelques instants de retrouver Samuel Aubert qui va nous conduire de Chez Aaron, soit de la Petit coche, aux Chalottets, aujourd'hui tous disparus.

De Chez-Aaron aux Chalottets (à M. Paul Guignard, marchand de bois à L'Abbaye) – La Revue du dimanche du 30 août 1942 –

Aaron ! – Un prénom qui devait avoir cours autrefois dans notre contrée. Aujourd'hui encore, il sert à désigner les localités ayant appartenu à des nommés Aaron. Ainsi au-dessus du Solliat, nous avons le « plan de Chez-Aaron », terme abrégé en « Plan-de-Châron », puis au-dessus du village de L'Abbaye, le pâturage dit Chez-Aaron, situé à 1220 m en moyenne. C'est de celui-ci que nous voulons parler à cette place.

Pour l'atteindre, c'est de L'Abbaye qu'il faut partir, le rustique village qui, par la tour romane de son temple et certains vestiges du monastère des Prémontrés qui y fut construit au début du XIIe siècle, rappelle une époque depuis longtemps révolue.

En montant, on arrive bientôt vers une maison isolée, munie encore d'un néveau ouvert, située au milieu d'un paysage agreste, fait de prairies opulentes et ceinturées de bois. C'est « Ique-Dessus » : Ique ! Un terme patois qui signifie « là », donc Ique-dessus, c'est « là-dessus », « au-dessus du village ».

De cet endroit, le chemin se fait montant, pierreux et passe auprès d'un pin sylvestre de grande taille, car il mesure bien 15 m de hauteur. L'espèce, très répandue en plaine le long des lisières, au faite de certaines éminences, est rare chez nous. Quelques petits individus disséminés ici et là à la surface des pâturages, même jusqu'à 1500 m et c'est tout. Et l'on arrive Chez-Aaron, un site pastoral fait d'une pente rapide orientée vers le nord, coupée de larges ravins où aux endroits les plus déclives, le bétail a tracé avec le temps des sentes horizontales superposées, tout comme dans les Alpes. L'étendue : un magnifique champ d'exercice pour les skieurs.

D'énormes tas de pierres ramassées, soit des pierriers, jalonnent la vastitude du pâturage. Ils nous prouvent que jadis, les lieux étaient des prairies fauchées soigneusement préparées, car partout le sol est égalisé, propre, sans une pierre saillante. La superficie de l'ensemble dépasse 20 hectares : aussi se figure-t-on le labeur, les efforts déployés par les défricheurs qui libérèrent le terrain de la joux noire qui l'occupait et en firent avec le temps une terre productrice de fourrage. On ne saurait penser avec trop de reconnaissance à ces pionniers de la première heure, au travail acharné desquels les générations actuelles, où qu'on les prenne, à la plaine comme à la montagne, sont redevables des magnifiques prairies et pâturages, des produits desquels elles vivent.

La maison, située tout au haut de la propriété a changé de destination. D'habitation permanente qu'elle était jusqu'à quelques dizaines d'années, elle est devenue un chalet d'alpage et la prairie, du pâturage.

De Chez-Aaron, on jouit d'une vue plongeante de toute beauté sur la partie nord du lac de Joux, les parois rocheuses qui le dominent et le long de la rive le village du Pont aligne ses robustes habitations en une courbe vraiment harmonieuse. De nulle part, je crois, Le Pont, avec le paysage qui l'encadre, ne se présente au regard sous un aspect aussi plaisant. Mais à part ceux qui ont affaire Chez-Aaron, bien peu de gens s'y rendent pour le charme du site. Sans doute, on s'en va à la Dent-de-Vaulion, au Mollendruz, etc. On a raison, mais à côté de ces buts classiques, il en est d'autres d'un intérêt tout aussi vif et qui sont négligés : et Chez-Aaron est de ceux-là.

Au-dessus de Chez-Aaron, nous avons La Picotettaz, dont le nom probablement, lui vient de celui d'une famille Picot. Pâturage depuis très longtemps, La Picotettaz, mais jadis demeure estivale seulement : opinion admissible, vu son altitude (1350 m) et la superficie relativement faible de ses prairies dont l'existence antérieure est attestée par la présence de nombreux pierriers et les vestiges d'un mur en pierres sèches qui devait isoler la zone des prés de celle consacrée au pâturage et à la forêt².

De la Picotettaz, le touriste portera instinctivement ses pas à bise, savoir vers le nord-est où s'étend une vaste étendue de pâturage, constellée de pierriers et de bouquets de fayards qui en font un site d'une physionomie charmante. A sa partie inférieure s'élève un ancien bâtiment d'habitation dit Chez-Siméon, aujourd'hui chalet d'alpage. Sur la carte, les lieux s'appellent « Les Pièces » et « Les Chalottets », mais les gens de l'Abbaye les désignent sous le nom de « Communal », car c'est là que vient estiver le jeune bétail du village.

Occupons-nous des Chalottets. En langage comtois, le terme signifie petit chalet. Un peu partout dans la contrée, les petits chalets, simples étables démunies de toute pièce d'habitation sont appelés des chalottets. Le génie populaire n'est pas emprunté dès qu'il s'agit de désigner d'une façon précise des objets d'un emploi journalier. Mais il est prompt à la comparaison, aussi il ne se fait pas faute d'appeler chalottet une malle, une corbeille de voyage de grandes dimensions. Bien entendu, le français pur ignore le mot, qui est un diminutif expressif d'une agréable sonorité qui, chose importante, définit clairement un objet et sa destination. Dans ces conditions, pourquoi ne pas lui accorder droit de cité et s'en servir à l'ordinaire, comme bien d'autres, du reste, qui, dans des domaines différents, ont une signification tout aussi précise.

Jadis la région des Chalottets formait un petit hameau habité en été et dont les occupants regagnaient leur domicile régulier, L'Abbaye, à la première neige avec leur bétail. Il y avait même une école et très probablement une fruitière, savoir une fromagerie, car un point sur la carte porte le nom de fruitière. Les

² Picotettaz vient de Piccotet, un citoyen Rochat surnommé de telle manière, originaire des Charbonnières, et venu s'installer dans la région au XVIIe siècle sauf erreur. La ferme était, au contraire de ce qu'annonce S.A., habitée toute l'année.

Chalottets étaient donc pour certaines familles de L'Abbaye, des mayens comparables à ceux qui existent encore à l'heure actuelle au Valais³.

Aujourd'hui toute l'étendue des Chalottets est consacrée au pâturage, mais on y observe encore les derniers vestiges de sept petites constructions envahies par les herbes, les buissons, les arbres même. C'est tout ce qui subsiste de l'habitation antérieure des lieux qui, peut-être avant d'être exclusivement estivale, a été permanente⁴.

Dans le cours d'une promenade ce Chez-Aaron aux Chalottets, on prend connaissance du début de ce mouvement irrésistible qui depuis bien longtemps attire les populations vers les centres et tend de plus en plus à dépeupler les campagnes. De nos jours, il est fortement activé par le développement prodigieux de l'industrie en des points déterminés du pays. Qu'est-ce qui a poussé les anciens habitants de la région considérée à abandonner leurs établissements de la montagne ? Sans doute l'éloignement, les difficultés de l'existence, le besoin de plus de confort, etc. Les mêmes causes ont produit les mêmes effets ailleurs dans notre contrée ; ainsi la plupart des chalets d'alpage situés sur le territoire de la commune du Lieu ont été autrefois des habitations permanentes.

Et cet abandon des maisons foraines ne cesse pas de se manifester, car année après année, que voyons-nous ? Des habitations désertées ou incendiées et non reconstruites, et les prairies attenantes converties en pâturage. Lutter contre ce mouvement ? Bien difficile, car on ne remonte pas les courants qui entraînent les humains vers leurs destinées.

Mais tout en circulant « là-haut », le promeneur fera encore d'autres réflexions. Il se convaincra de la beauté du site où tout est harmonie ; du charme que les bouquets d'arbres communiquent au paysage ; de la richesse de tons de la végétation, si tant est qu'il fasse son excursion en la saison propice. Surtout, il admirera de toute la puissance de ses yeux, le cadre plus loin, savoir le lac, les montagnes, les bois qui les habillent de leur manteau sévère, et sûrement il se dira : « Oui, la Vallée de Joux est un beau pays, un des plus attirants du Jura ».

Et tout en redescendant vers L'Abbaye par le vallon supérieure de la Lionne, il pourra constater les effets dévastateurs d'un torrent temporaire : ravinements profonds, dépôts impressionnants de pierres, de matériaux arrachés et transportés par la violence du courant. Ainsi le Haut-Jura, malgré sa carapace de bancs de calcaire compact, n'est pas à l'abri des atteintes de l'eau en furie.

Sam. AUBERT

³ L'école ne fut qu'une tentative qui n'eut qu'une durée bien limitée. Pour la fromagerie, la question, malgré la présence du nom de Fruitière à proximité, reste en suspend. Cet établissement n'a cependant rien d'impossible.

⁴ Ce ne fut probablement pas le cas, les Chalottets demeurant de tous temps des habitations temporaires.

